



Autorisation de travaux

La Municipalité de Kiamika a autorisé des travaux sur divers chemins, estimés à 77 856 \$, et se décrivant comme suit :

- Traçage de lignes jaunes sur différents chemins pavés de la municipalité sur une longueur approximative de 37 km;
- Correction de pavage sur le 6e Rang (nos civiques 14 à 16);
- Réparation du traitement de surface sur le chemin du lac François;
- Réparation du pavage sur le chemin du Grillon;
- Changement de trois (3) ponceaux sur le chemin Chapleau;
- Réparation de deux (2) ponceaux sur le chemin Touchette;
- Creusage de fossés sur différents chemins;
- Réparation du pavage (fissures) sur le chemin de la Lièvre.

Politique MADA- Engagement d'une chargée de projet

La Municipalité de Kiamika est heureuse d'annoncer l'engagement de Madame Mariève Piché à titre de chargée de projet pour l'élaboration de la politique municipale des aînés (MADA).

Dans les mois à venir, Madame Piché aura pour tâches principales de:

- Convoquer et animer l'ensemble des réunions des comités MADA, rédiger les ordres du jour ainsi que les comptes rendus;
- Planifier, organiser et animer les consultations publiques;
- Coordonner et animer le travail d'élaboration de la politique;
- Réaliser le portrait du milieu;
- Identifier les besoins des aînés;
- Colliger les données recueillies;
- Rédiger les rapports afférents à la démarche (portrait de la situation, rapport de consultation, politique et plan d'action);
- Accompagnement en vue du lancement de la politique et de son plan d'action.

Tous les citoyens de Kiamika seront invités à participer activement aux consultations publiques et à donner leur avis concernant les besoins des aînés de la municipalité. Les communications se feront par le biais du bulletin municipal, de communiqués de presse et par la poste d'affiches dans les commerces de la municipalité ainsi que sur le site de la municipalité au www.kiamika.ca

Avis à tous- pneus en bordure de la route

Nous demandons à tous les citoyens de la municipalité de Kiamika de ne pas laisser leurs vieux pneus en bordure de la route. Ceux-ci peuvent être repris par votre garagiste lorsque vous les remplacez.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, située au 1064, rue Industrielle, reprend également vos vieux pneus, en autant que ceux-ci ne soient pas installés sur des jantes, qu'ils soient en bon état et qu'ils aient une dimension de 24.5 pouces ou moins.

Vous pouvez également les apporter lors des collectes des RDD qui se tiendront les 29 mai et 11 septembre 2014.



La Municipalité de Kiamika est à la recherche de bénévoles pour l'organisation de la Fête des voisins qui se tiendra le samedi 7 juin prochain.

Tel qu'inscrit sur le site officiel de la Fête des voisins : "*La Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la Fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie.*"

Pour plus de renseignements concernant l'organisation de cette fête, nous vous invitons à consulter le site www.fetedesvoisins.qc.ca

Si vous êtes intéressé(e) à organiser cet événement festif et rassembleur, nous vous invitons à communiquer avec Madame Josée Lacasse au 819 585-3225 poste 8221 ou au dg@kiamika.ca.



DÉJEUNER DU MAIRE

Les citoyennes et citoyens de la municipalité de Kiamika et des environs ont été nombreux le 9 mars dernier à venir au premier déjeuner du Maire. Les profits réalisés serviront au paiement des dépenses pour le réaménagement des installations sportives de Kiamika.

Le maire Christian Lacroix et les conseillers et conseillères Robert LeBlanc, Raymond Martin, Denis St-Jean, Julie Goyer et Mélanie Grenier ont été heureux d'accueillir près de 200 personnes à leur premier déjeuner où œufs brouillés, bacon, saucisses, fèves au lard, rôties et fruits étaient au menu. Le maire et son équipe tiennent à remercier les bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite : Monique St-Jean, Lise LeBlanc, Jocelyne Martin, Aline St-Jean, Pierre Monaghan, Pierre Forget, Sylvie Vaugeois, Martine Campeau, Louis Lagacé, Lise Latreille et Martin Perrault. Un merci spécial à Mariette St-Jean, au Club Optimiste de Val-Barrette et au Club de l'Age d'Or de Val-Barrette pour le prêt d'équipements, ainsi qu'à Josée Lacasse pour la confection des tabliers.

La Municipalité de Kiamika tient à remercier ses nombreux commanditaires :

- ❖ La Ferme Avicole Kiamika
- ❖ L'Érablière des Ponts Couverts
- ❖ L'Érablière Grenier
- ❖ La Ferme Gilbert St-Germain
- ❖ Pains Gadoua
- ❖ Joseph Cloutier & Fils
- ❖ Laiterie des 3 Vallées
- ❖ Les Entreprises Lavoie
- ❖ Le Cercle des Fermières de Val-Barrette

Ce qu'il faut retenir de cette belle réussite, au-delà des statistiques de participation, c'est que de nombreuses personnes se sont retrouvées autour d'un déjeuner pour le simple plaisir de se rencontrer et pour échanger avec d'autres citoyens.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à cette première.



Photo: le maire, Christian Lacroix, entouré des conseillers présents lors du déjeuner: Robert LeBlanc, Raymond Martin, Julie Goyer, Denis St-Jean et Mélanie Grenier.

Parution dans le bulletin municipal

Veillez prendre note que si vous désirez faire paraître un article dans le bulletin municipal, il est nécessaire que nous ayons votre texte écrit le vendredi avant la séance du conseil, et ce, avant midi, à défaut de quoi celui-ci ne pourra être publié. Aucun texte ne sera rédigé par les employés de la municipalité.

La parution d'articles dans le bulletin est offerte gratuitement aux organismes à but non lucratif. Pour les entreprises, un montant pourrait être exigé, selon la nature de la parution.

Vous pouvez faire parvenir votre texte dans le délai prescrit au dga@kiamika.ca ou par télécopieur au 819 585-3992.